



Conseil économique et social

Distr. générale
6 décembre 2013
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme

Cinquante-huitième session

10-21 mars 2014

Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et à la session extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI^e siècle » : réalisation des objectifs stratégiques, mesures à prendre dans les domaines critiques et autres mesures et initiatives

Déclaration présentée par International Network of Liberal Women, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social



Déclaration

Les droits de l'homme devraient faire partie intégrante de l'enseignement primaire universel

International Network of Liberal Women est un réseau mondial de femmes dont le principal objectif est de favoriser l'émancipation de toutes les femmes et de mettre sur pied des activités de sensibilisation des femmes relatives à leurs droits ainsi qu'à leurs responsabilités politiques, économiques, sociales et culturelles. Le réseau, qui renforce les relations et les échanges entre les femmes du monde entier, estime qu'il existe une formidable possibilité pour les femmes à tous les niveaux, notamment à travers le libéralisme, de se rassembler et de partager leur savoir-faire dans l'intérêt mutuel de toutes les femmes et filles et aux fins de leur émancipation.

Le réseau est conscient de la persistance des inégalités entre les hommes et les femmes dans de nombreuses parties du monde, ainsi que de la violation constante des droits des filles et des femmes.

Pour remédier à cette situation, le réseau recommande instamment d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (en particulier l'objectif 2 relatif à l'enseignement primaire universel et l'objectif 3 sur la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes), en faisant en sorte que les droits de l'homme fassent partie intégrante du programme de l'enseignement primaire. Les enfants devraient être sensibilisés à la question des droits de l'homme. De cette façon, les jeunes seraient en mesure de grandir en inscrivant l'apprentissage des droits de l'homme dans les mentalités.

Le réseau se réfère à certaines déclarations des Nations Unies, telles que la Déclaration et le Programme d'action de Vienne, qui a conduit à la Décennie des Nations Unies pour l'éducation dans le domaine des droits de l'homme, 1995-2004. En 2005, l'Assemblée générale a lancé le Programme mondial d'éducation dans le domaine des droits de l'homme en vue d'accélérer la mise en œuvre de programmes d'éducation en matière des droits de l'homme dans tous les secteurs.

Dix ans plus tard, International Network of Liberal Women insiste sur le fait que, pour être efficace, la question des droits de l'homme devrait être intégrée à l'école dès le plus jeune âge.

Le réseau invite tous les gouvernements des États à intégrer les droits de l'homme au programme de l'enseignement primaire, tout en garantissant aux filles et aux femmes le plein accès à l'instruction élémentaire.

International Network of Liberal Women engage :

- Tous les gouvernements des États à élaborer une législation nationale en conséquence;
- L'Organisation des Nations Unies à s'assurer que le droit international est élaboré en conséquence, afin de garantir que tous les gouvernements nationaux sont tenus, au titre du droit international, d'intégrer pleinement les droits de l'homme au programme de l'enseignement primaire.